L'Edition originale du premier livre du Roman comique de P. Scarron (Bruxelles, 1914)

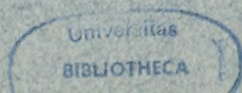
par

De Backer, Hector.



De Backer, Hector

Extrait de l'annuaire de 1910 de la Société
des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique


BIBLIOTHECA

Français

De Backer, Hector

L'Édition originale du Premier Livre

du

Roman Comique

de P. Scarron.

Le supplément du manuel du libraire de Deschamps-Brunet s'exprime comme suit à l'article Scarron, Roman comique :

« La première édition du premier livre est de 1651. La Bibliothèque de l'Arsenal possède cette première édition et elle est devenue d'une rareté telle que nous doutons qu'il s'en trouve un second exemplaire dans les bibliothèques publiques ou particulières de Paris ; aussi est-elle restée inconnue à la plupart des éditions modernes. Elle renferme cependant des variantes notables qui mériteraient d'être relevées ».

La dernière phrase de cette note est demeurée vraie, mais le début n'a plus la même exactitude.

Nous avons récemment rencontré un exemplaire de cette première édition de la première partie, et cette trouvaille nous engagea à chercher dans les bibliographies, dans les ouvrages philologiques, dans les mémoires, ce qui pouvait confirmer et compléter la note du Deschamps-Brunet. Nous croyons inté-

ressant de faire connaître le résultat de nos investigations.

L'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal, que nous dûmes à l'extrême obligeance de M. Martin, l'érudit administrateur de cette bibliothèque, de pouvoir examiner, est entièrement semblable au nôtre : tous deux reliés en vélin et de même taille, sortent certainement de la même officine. A la bibliothèque Mazarine, se trouve un autre exemplaire, et M. Lacombe, le secrétaire de la Société des amis des livres, eut l'amabilité de nous renseigner l'existence à la bibliothèque nationale, dans la réserve, sous le n° Y2 2112, d'un exemplaire, mais en très mauvais état.

Nous trouvons en outre cette édition avec une reliure de Mercier, dans le catalogue Guyot de Villeneuve, dont la vente eut lieu en 1900.

L'exemplaire de l'Arsenal a donc cessé d'être unique.

L'éditeur Lemerre, en 1880, a suivi le texte de l'édition originale, sans le mentionner dans l'introduction.

L'édition Jouaust, de même date, annonce au contraire dans la préface que l'éditeur doit à l'obligeance d'un amateur d'avoir les deux versions sous les yeux, et de pouvoir reproduire exactement la première, l'Arsenal seul possédant l'exemplaire avec la version originale.

Toutefois, nous avons dû constater que, contrairement à cette indication, le texte primitif n'a pas été tout à fait adopté ou que sans doute l'éditeur a suivi

une édition intermédiaire que nous n'avons pas pu identifier.

L'édition de la bibliothèque elzévirienne (Jannet 1857) qui est précédée de la belle étude de V. Fournel, a suivi la version corrigée, généralement adoptée depuis 1662.

Les appréciations littéraires sur le Roman comique sont nombreuses, mais celle de V. Fournel reste une des plus pondérées, des plus dépourvues de passion critique, des plus purement littéraires. Il montre le Roman comique faisant partie d'un groupe d'œuvres d'un caractère plus vrai, plus vécu que les romans d'imagination goûtés jusqu'alors, et qui prend lentement la place des grands Cyrus, des Polexandre et de toutes les fades bergeries, généralement à la mode.

Rien n'était plus éloigné de l'esprit français que ces élucubrations venues d'Espagne avec les Amadis, et que l'Espagne allait abandonner d'ailleurs, pour s'engouer des nouvelles, du Don Quichotte, et des romans picaresques.

Le besoin de revenir à la vérité, de prendre dans la vie réelle le cadre même des actions héroïques, de retrouver cette verve simple, vive, satirique des anciens fabliaux et des conteurs si réellement français, devait spontanément engendrer la réaction et faire éclore le genre nouveau. Charles Sorel, Cyrano de Bergerac, d'Ouville, Saint-Amand et d'autres sont les plus célèbres écrivains de cette pléiade, et V. Fournel établit bien le rôle de chacun d'eux dans l'innovation « réaliste » pour employer un mot qui caractérisera

trois siècles plus tard une réaction tout à fait analogue. En histoire, en littérature, tout se recommence.

Ce genre est consacré au milieu du XVII[e] siècle, par un chef d'œuvre : le Roman Comique. De nos jours les critiques les plus autorisés : Faguet, Brunetière, A. France, P. Bourget, Th. Gautier ont confirmé ce jugement dans des pages éloquentes et décisives.

Les contemporains qui louèrent le Roman Comique sont nombreux et les éloges venant de certains d'entre eux, « les académistes » et les « Rambouillettistes », ont même lieu d'étonner. Balzac, Segrais, Ménage, M[lle] de Scudéry, M[me] de Sévigné, exaltèrent l'œuvre ou enregistrèrent son succès, et Boileau lui-même ne récrimina pas.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur Scarron, les détails de sa vie étaient peu ou plutôt mal connus. L'édition hollandaise de ses œuvres en 1752 fut précédée d'une biographie très incomplète et pleine d'erreurs, qui fut la première un peu développée où tous les critiques puisèrent longtemps. C'est dans les commérages de Tallemand des Réaux, de la Beaumelle, de St-Simon, dans des livres d'anas, ou dans des mémoires sujets à caution, que les éléments de cette biographie avaient été pillés. Depuis peu d'années seulement, les travaux de MM. Morillot, Magne et surtout de M. Chardon (*) ont projeté un peu de lumière sur la vie du malheureux Scarron et rectifié

(*) Chardon, *Scarron inconnu*. Paris, Champion, 1900, 2 vol. 8°.

les légendes admises comme de l'histoire. La patience, la minutie de M. Chardon, fouillant les actes, les documents, les archives, les correspondances ; sa persistance à vouloir quand même élucider tous les mystères, toutes les énigmes, et son implacable logique, ont dissipé une grande partie des nuages qui enveloppaient l'existence du poète du burlesque.

Il est assez étrange que jusqu'ici personne n'ait étudié à fond la bibliographie du Roman comique, bibliographie intéressante à divers points de vue, comme le Brunet - Deschamps le fait entrevoir. M. Chardon, dans un paragraphe final, aborde sommairement cette question et appelle aussi l'attention sur elle, mais sans développements suffisants et sans poursuivre la solution des problèmes que cette bibliographie fait naître.

Plus étrange encore est le silence des éditeurs sur les variantes que signale Brunet, alors qu'elles caractérisent l'édition originale et qu'elles sont si intéressantes, au point de vue de la langue, de la grammaire, du style ; car Scarron écrivait pendant la période la plus active de la transformation de la langue, au moment des Vaugelas et de l'hôtel de Rambouillet.

Nous avons relevé ces variantes. Celles que nous appellerons essentielles, qui consistent dans la substitution, l'adjonction, la transformation de phrases ou de mots, les variantes de syntaxe et de style en un mot, sont au nombre de cent et dix-huit dans le premier livre, le seul d'ailleurs pour lequel ces variantes se soient produites.

Quand on rapproche les dates essentielles de l'existence de Scarron : l'apparition de son premier livre en 1651, son mariage en 1652, la publication du second livre en 1657, sa mort en 1660, on se rend compte aussitôt de ce que cette question de variantes renferme de contingences intéressantes.

La première partie du Roman Comique parut à Paris en 1651, chez Toussainct Quinet en I vol. in-8° de 8 ff. préliminaires, y compris le frontispice, le titre, l'épître au coadjuteur (Cardinal de Retz), l'avis au lecteur et la table, et 527 ff. chiffrés, plus 2 ff. pour le privilège, daté du 15 septembre 1651. Le frontispice gravé porte la date de 1652.

Une seconde édition entièrement semblable à la première parut en 1652. Le titre seul fut changé. Nous en avons un exemplaire relié en veau ancien.

Dans sa bibliographie des éditions originales si précise et si documentée, M. J. Le Petit dit que le même premier livre a paru encore avec un nouveau titre en 1654 et en 1655, le titre seul et la date du frontispice ayant été modifiés.

M. Chardon mentionne également une édition parue en 1655 chez G de Luyne (Toussainct Quinet étant mort dans l'intervalle) ; mais il ajoute que cette édition, inconnue à la plupart des bibliophiles, renferme des variantes qui mériteraient d'être connues et qu'un exemplaire figurait à la vente du Prince Galitzin, le 20 décembre 1876. Les variantes visées sont évidemment celles que signale Deschamps-Brunet et qui modifièrent le texte de 1651. Mais est-ce bien en 1655 qu'elles ont été publiées ?

Nous trouvons ce premier livre avec la date de 1655 au bulletin de la Librairie Morgand n° 10036, décrit comme suit : 8 ff. préliminaires, 491 pp. et 2 ff. pour le privilège. Or, cette collation est différente de celle de l'édition de 1651 : il y aurait donc eu remaniement en 1655.

Le catalogue Durel 1886, n° 21, contient ce même livre, mais, conformément à la bibliographie de J. Le Petit, il indique que l'édition est en tout conforme à celle de 1651.

Il y a donc divergence complète ; d'après J. Le Petit et Durel les éditions 1651 et 1655 sont semblables ; elles sont différentes si on se rapporte a la collation du catalogue Morgand, ainsi qu'à l'indication de M. Chardon. Nous n'avons pu malheureusement nous procurer ce volume ; aucune bibliothèque publique de Paris ne le possède.

La Bibliothèque Behague, (n° 184 du catalogue), possédait ce premier livre avec la date de 1654 et le nom du libraire Ant. de Sommaville, joint à l'édition du deuxième livre, originale, en maroquin rouge, aux armes du Comte d'Hoym. Nous le trouvons au catalogue du Comte d'Hoym, inscrit sous la date de 1657 et le nom de G. de Luyne, qui sont ceux de la seconde partie. Cet exemplaire est le même que celui qui figurait à la vente Lignerolles, et il venait de la bibliothèque Kitzinger, maire de Strasbourg (1837).

Il est présumable, selon les usages du temps, que le détenteur du privilège s'entendait avec des collègues pour imprimer des titres à leur nom.

Le deuxième livre ou deuxième volume du Roman comique parut en 1657 ; nous en possédons un exemplaire, recouvert en veau de 8 ff. non chiffrés et 541 p. de texte, plus le privilège, au nom de G. de Luynes, libraire.

Il est certain qu'une nouvelle édition du livre premier n'a pas été faite la même année où parut le deuxième livre. Tous les exemplaires en reliure ancienne du premier livre qu'on a rencontrés réunis au deuxième de 1657, sont à la date de 1651, de 1652 (bulletin Morgand 20288), de 1654 (cat. Behague) ou de 1655 (Durel et Bulletin Morgand 10036).

Dans le privilège, G. de Luynes expose qu'il a joui du privilège accordé en 1651 pour le premier livre à son beau-père, mais que depuis le décès de Toussainct Quinet, l'ouvrage ayant été revu par l'auteur, il ne veut pas perdre le bénéfice des dépenses faites pour la réimpression; qu'en outre, l'auteur a écrit une seconde partie pour laquelle un traité existe entre eux depuis 1654 et qu'il va l'imprimer ; il demande donc un nouveau privilège pour 6 années, à partir de l'achevé d'imprimer et portant sur les deux parties. Ce privilège lui fut accordé.

Il résulte de là que le privilège donné le 18 décembre 1654, vaut pour G. de Luynes jusque 1663, puisque le second livre a paru en septembre 1657. Il semble aussi résulter de l'exposé de G. de Luynes, qu'il voulait imprimer en 1655 une nouvelle édition corrigée du premier livre, mais il est possible qu'il ait insisté sur ce projet pour obtenir le renouvelle-

ment du privilège, sans qu'il y eût donné suite et qu'il ait imprimé seulement quelques nouveaux titres pour écouler ce qui restait de l'édition. On peut en déduire, en tous cas, que Scarron songeait aux corrections à ce moment, ou s'en était déjà occupé.

Si la collation devait prouver que cette édition de 1655 est réellement nouvelle, le problème soulevé par les variantes se trouverait résolu. Si, au contraire, selon Le Petit et Durel, elle est conforme aux précédentes, on se demandera qui a introduit les variantes. Nous allons en tous cas examiner cette dernière hypothèse, ne fût-ce que pour poser le problème.

Auparavant, disons un mot des éditions hollandaises. Le livre premier parut à Leyde, Jean Sambix (Elzevier), marque à la Sphère en 1655, in-12° de 4 ff. prélim. et 400 p. chif. (Willems n° 762).

En 1662-63 à Amsterdam, marque au Quærendo, parurent les œuvres burlesques, comprenant 2 volumes pour le Roman Comique (Willems n° 1807), première partie : 279 pp., deuxième partie : 256 pp. Des éditions identiques parurent en 1668, puis en 1678 et 1680. Une édition du premier livre avec l'adresse de Bruxelles (Foppens) figure dans le catalogue de Blaeu en 1659 jouxte la copie de Paris 1655. Une autre édition, Amsterdam, P. Mortier, 1695, est citée dans le catalogue de la Pompadour. Les éditions hollandaises de 1655 et 1662-3, que nous avons collationnées, suivent sans variantes le texte de l'édition originale de 1651.

Nous n'avons pas pu collationner l'édition Foppens,

que M. A. Willems cite d'ailleurs d'après le catalogue de Blaeu. Si réellement elle est faite d'après la copie de 1655 et qu'elle donne les variantes, la solution que nous cherchons serait de même immédiatement obtenue : on saurait que les variantes sont apparues en 1655 et non pas seulement après la mort de Scarron, survenue en 1660.

Revenons aux éditions françaises :

Il est certain, en tous cas, que l'édition originale de 1651 a été écoulée avec de nouveaux titres en 1652, en 1654 et peut-être en 1655.

A cette époque, on tirait les éditions en nombre relativement restreint et cependant, comme on voit, il a fallu un certain temps pour épuiser les exemplaires du Livre premier. Cette lenteur d'épuisement n'est pas d'accord en apparence avec le succès que signale Mme de Sévigné. La grande épistolière était des amis de Scarron. Le succès, qui d'ailleurs reçoit plus tard des témoignages indiscutables, était-il limité dans les commencements aux cercles des gens de cour et des salons littéraires, ou bien Mme de Sévigné a-t-elle parlé comme parlerait une amie, en interprétant ses propres sentiments et ceux de son entourage ?

On pourrait peut-être aussi expliquer cette lenteur, par la concurrence des contrefaçons hollandaises faites immédiatement après l'apparition d'un livre en France, et vendues à meilleur marché ou plus recherchées.

Le grand nombre d'éditions hollandaises que l'on trouve dans les vieilles bibliothèques, alors que les éditions françaises y sont si rares, pourrait donner quelque poids à cette hypothèse.

La quantité des réimpressions qui vont se succéder en France, l'empressement des éditeurs à l'expiration du privilège, la multiplication des éditions imprimées en Hollande par les Elzéviers, à Bruxelles par Foppens, prouvent le succès, et cela, malgré l'étrange oubli dans lequel la personnalité de l'écrivain était tombée ; « il se fit sur sa tombe un long silence », écrit Mme de Navaille, sa parente.

L'année même où le privilège expirait, parut à Lyon, chez Antoine Offray, une édition des deux premières parties, édition « revue et corrigée de plusieurs fautes » ; c'est la première fois que cette mention apparaît et l'on pourrait en déduire que jusque-là les éditions ont été semblables à la première.

Cette édition, que nous n'avons pu rencontrer, figure au bulletin du libraire Aubry en 1877 et au catalogue Cloizot, de Niort, en 1903, n° 2123, 2 parties en 1 volume.

Le libraire de Luynes continue à publier des éditions pendant tout le XVIIe siècle. Nous avons eu sous les yeux celles de 1675 et 1681 ; nous ne citons pas les éditions du libraire David qui ont été nombreuses au XVIIIe siècle.

Toutes, les éditions qui nous sont connues, postérieures à 1663, ont les variantes. Si donc celles-ci n'avaient pas été introduites en 1655, elles l'auraient été dans l'édition Offray, comme le titre semble l'indiquer, c'est-à-dire après la mort de Scarron. Cette détermination est un problème intéressant de l'histoire littéraire, sur lequel nous ne pouvons qu'ap-

peler l'attention. Le nom d'Offray va se retrouver d'ailleurs bientôt rattaché à nouveau à l'œuvre de Scarron, et va soulever un second problème.

Scarron, on le sait, travaillait d'une manière intermittente à l'achèvement de son roman : ses comédies lui rapportaient davantage. Cette intermittence se manifeste aussi pour sa Gazette burlesque et son Virgile, qu'il laissa inachevés.

Il légua ses manuscrits, ses œuvres inachevées à son ami Alexandre d'Albène. On ignore ce qu'ils sont devenus et ce que d'Albène en fit. L'éditeur des œuvres posthumes dit formellement que le légataire avait été chargé de dépouiller les œuvres inédites. Chargé par qui ? par la veuve ? par le testateur ?

Mais, dit M. Chardon, on connaît l'insouciance, la paresse, la tendance à toujours atermoyer de ce personnage, et on peut être certain qu'il n'a rien fait. Sa liaison avec le ménage Scarron, et le désir de ne faire que ce qui plaisait à la veuve, sont peut-être pour quelque chose dans cette paresse.

Les papiers de Scarron étaient nombreux, paraît-il : la dernière année de sa vie, il a énormément écrit, comme il résulte des lettres qu'on a trouvées et qui sont presque toutes de cette époque. D'Albène, pour la publication des œuvres inédites, a-t-il fait un choix, et n'a-t-il pas voulu s'occuper du Roman comique dont l'allure trop libre déplaisait à la rigide Mme Scarron ? Mais dans cette hypothèse les manuscrits qu'il ne publiait pas, ne les aurait-il pas confiés ou montrés à des libraires, en vue de projets de publication clandestine ?

On ne sait, mais cette supposition est admissible comme aussi que cette tentative ait été faite ailleurs que près des groupes de libraires parisiens qui gravitaient autour de G. de Luynes, alors que celui-ci possédait encore le privilège. Est-ce de cette manière qu'Offray de Lyon serait entré en relations avec A. d'Albène, ou bien a-t-il agi simplement comme un éditeur malin, empressé, payant d'audace, habile à profiter d'une situation troublée, escomptant l'expiration du privilège ? Il en est bien capable, comme nous le verrons.

En effet, en 1678, paraît chez le même Offray, une suite au Roman comique laissé inachevé par Scarron, une troisième partie avec une préface signée Offray. Cette troisième partie va dorénavant être jointe à presque toutes les éditions des œuvres complètes de Scarron. Elle parut en Hollande en 1680. La description du n° 76745, du bulletin Morgand (Janvier 1889), pourrait même faire supposer que cette troisième partie aurait vu le jour en Hollande en 1668 chez Wolfgang. Mais il s'agit évidemment d'une indication inexacte de l'édition hollandaise elle-même. L'éditeur hollandais raconte que ledit Offray a tout à fait imaginé cette suite, qu'il a attendu longtemps pour la publier parce qu'on prétendait que quelqu'un y travaillait d'après les papiers de l'auteur. Si le libraire lyonnais n'a pas inspiré cette réflexion, il ne l'a pas démentie; toutefois aucune édition française ne la reproduit. L'attitude énigmatique d'Offray et cette mention « qu'on travaille d'après les papiers de l'au-

teur » restent pour nous comme une vague preuve du démarquage.

M. Chardon, qui a repris la question du 3e livre, fait une nouvelle hypothèse qu'il appuie sur des présomptions et des rapprochements suggestifs ; c'est que l'auteur de la troisième partie serait le chanoine Girault, ami de Scarron et son ancien collègue au chapitre du Mans ; mais nous avouons que cette thèse ne nous paraît établie que sur des bases un peu subtiles, sur une accumulation plus touffue que solide de rapprochements et de vraisemblances. Nous n'avons parlé de ce troisième livre que pour montrer ce que peut être cet Offray, éditeur de l'édition « corrigée » des deux premiers livres, et nous reprenons l'intéressant problème consistant à déterminer si les variantes ont été introduites par Scarron même, de son vivant, ou d'après ses papiers par des éditeurs posthumes, ou par les soins de la veuve Scarron, ou par les éditeurs eux-mêmes.

La première éventualité semble vraisemblable, mais elle est basée sur le propos peut-être intéressé du texte du privilège et sur l'existence de l'édition de 1655 différente de 1651, qui supposerait erronés les renseignements de J. Le Petit et Durel, ce qui *a priori* est inadmissible.

En présence de cette indécision, nous envisagerons les autres hypothèses.

On possède quelques mémoires du temps, qui parlent des réceptions très à la mode de M. et de Mme Scarron. Ce salon littéraire réunissait les amis du

poète burlesque Bois-Robert, Théophile Viaud, le Duc de Vivonne, le Duc de Grammont, Faret, gais et libres compagnons, Ménage, Mme de Sablé, Mme de Navailles et quelques grands personnages, beaux esprits très férus de littérature.

Mme Scarron dans ces réunions s'efforçait de rappeler délicatement les amis de son mari à la distinction, voire à la décence. Elle souffrait du ton des conversations et reprochait notamment au roman comique l'allure un peu gauloise des anecdotes. Son instruction, son commerce avec les beaux esprits du temps, son tact et sa dignité naturelle exercèrent sur son mari une grande influence. Cependant Scarron ne se laissait entamer que dans la forme.

La seconde partie du Roman comique se ressent, dit V. Fournel, de l'influence de Mme Scarron ; le style est meilleur et il y a moins de termes anciens.

Segrais, dans ses mémoires anecdotiques, a dit qu'elle servait de secrétaire à son mari ; et M. Chardon : « Mme Scarron sait faire des vers et de la prose ; ...son mari n'est pas aussi grossier dans la seconde partie de son roman ; l'œuvre littéraire vaut mieux, l'influence de Mme Scarron se fait sentir sans qu'il y ait transformation ».

La nature même des variantes de la première partie du Roman comique confirme ces appréciations : la bibliographie éclaire ainsi la biographie. Scarron n'a rien changé au fond, mais il affine son style, remplace des mots, adopte l'orthographe de Vaugelas. C'est un travail de perfectionnement, de polissage presque féminin.

Mais précisément à cause de l'intégralité du fond, on peut conclure que ce n'est pas sa veuve qui est l'auteur des corrections. Elle n'aimait pas le roman comique à cause de sa liberté et a dû se désintéresser de sa publication, mais le scrupule dans les corrections en vue de suivre les progrès de la langue qui avait rapidement mûri, prouve aussi que ce n'est pas un étranger qui les a faites, mais Scarron lui-même, soit qu'elles aient été introduites de son vivant, soit qu'on les ait trouvées dans ses papiers.

Les variantes sont de deux catégories. Celles qui regardent l'orthographe et celles qui portent sur les mots et sur la construction des phrases, sur la syntaxe et le style comme nous le disions plus haut ; ce sont celles-ci seules que nous relevons dans le tableau annexé à cette notice.

Les variantes de la première catégorie consistent surtout dans la suppression des lettres étymologiques qui étaient d'un usage courant vers le milieu du XVII[e] siècle, et dont l'emploi commençait petit à petit à disparaître.

Cette période de 1650 à 1660 est celle précisément des grandes querelles linguistiques, d'où sortit la langue classique. Sous l'influence des grammairiens, des législateurs du langage, des conciliabules et des salons littéraires, s'établissaient de nouveaux usages : mots nouveaux, orthographe nouvelle. Les remarques de Vaugelas, les observations de Ménage, les doutes de Bouhours, le dictionnaire des précieuses de Somaize, circulaient de main en main.

Scarron écrivait purement, simplement ; il était presque un précurseur, et pour l'orthographe il dut compter parmi les novateurs, car ses amis étaient les Ménage, les Segrais, les Balzac.

Dans la première édition de ce premier livre, nous trouvons employées toutes les lettres étymologiques qui disparaissent dans les éditions suivantes, le *d* comme dans *adventure*, *adjuster*, *adviser ;* le *b* comme dans *soubmettre* ; le *c* comme dans *lict*, *nuict*, *laict ;* l'*f* comme dans *veufve* et *trefve*, et l'*s* comme dans *teste*, *maistre*, *hoste*, *honneste*, *meschant*, *prestre*, *chasteau*, *mesme*, *estre*, *este*, *coste*, *escrire* et tant d'autres. Cette *s* persista longtemps, malgré Vaugelas qui le supprimait « parce qu'il ne se prononçait pas ». En 1661, le dictionnaire des précieuses le maintient cependant encore, mais Corneille, qui revoyait ses éditions avec minutie et qui les corrigeait sans cesse, supprime l' *s* dès 1660 et adopte dans le plus grand nombre de cas l'accent circonflexe qui en gardait la trace.

On rencontre ensuite les formes d'orthographe archaïques ou qui, condamnées, le deviendront bientôt, comme *plus-tôst*, qui déjà à la fin du premier livre, est écrit *plûtost* et, dans l'édition corrigée, *plutôt ;* ensuite les formes : *tousiours* et *desia* pour : *toujours* et *déjà*, et surtout la diphtongue *eu* pour *u*, *veu* pour *vu*, *asseurer* pour *assurer*, *sceu* pour *su*, etc. La disparition de cette graphie fut très lente. Vaugelas écrit : « Quelques personnes font cette faute de prononcer *eu* en faisant de chaque lettre une syllabe, comme si l'on

écrivait *eu* avec un tréma sur l'*u*. » (Vaugelas, p. 173, édit. elzévirienne.)

Cette prononciation d'ailleurs ancienne, a persisté fort longtemps, avec l'*u* prononcé à l'italienne, et il en reste des traces dans la prononciation des patois, notamment du wallon, où l'on prononce *veou* le participe passé du verbe voir.

En 1660, la diphtongue disparaît dans Corneille.

Le mot *avec* s'écrivait *avecque* dans le premier texte du Roman comique ; cependant Vaugelas n'acceptait cette dernière forme que devant b, c, d, g, s, x et z. Scarron l'aurait devancé, si ses variantes ont réellement paru en 1655.

Il y a quelques orthographes tout à fait archaïques que nous relevons et qui disparaissent dans le texte corrigé : *roole* pour *rôle, aureille, arrenger, garentir, clavessin, loing, maretz,* pour *marais, estomach.* Enfin, le dédoublement fréquent des consonnes est un usage assez curieux et leur multiplication dénote la prononciation accentuée de l'époque. Vaugelas rappelle d'ailleurs ce rapport entre la prononciation et l'écriture fautive. Ainsi, nous trouvons dans le premier texte : *trouppe, suitte, fidelle, salle* pour *sâle, deffaut, reffus, jetter, vallet, vollet, boitter, appeller, soupper, versiffier, souhaitter, tallon,* et, par contre : *soufrir, batre, sale* pour *salle, falus* pour *fallût.*

Tous ces mots sont rectifiés plus tard.

On a cru parfois que les auteurs de cette époque ne s'occupaient pas de ces nuances orthographiques, et que les correcteurs, très au courant de la mode en ces matières, en étaient les seuls dispensateurs.

Le soin que mettait Corneille à faire ses corrections prouve le contraire, et l'acuité des discussions, leur généralité, les minuties des écrits des grammairiens doivent faire présumer le souci des écrivains à cet égard.

Nous n'avons presque rien à dire au sujet des variantes de la seconde catégorie, les plus importantes cependant et les seules dont nous donnons la liste, parce que leur examen est plus significatif que tous les commentaires que nous pourrions faire.

Scarron se montre délicat dans ses corrections ; il s'est efforcé de faire disparaître toute ambiguïté, toute contradiction, alors qu'il y en avait d'assez nombreuses provenant d'une rédaction hâtive. Il remet sur pied les phrases boiteuses, supprime les mots surperflus et corrige les inversions, pour éclaircir le texte. Ce travail minutieux est des plus intéressant à suivre et nous trouvons remarquable que dans cette revision il n'ait trouvé à remplacer que de rares mots vieillis, ce qui démontre qu'il possédait admirablement la langue et qu'il comptait parmi les avant-coureurs.

Nous citerons parmi ces mots vieillis : *vieil,* au lieu de *vieux ; désatteler*, au lieu de *dételer, désaranger* au lieu de *déranger, Madamoiselle* au lieu de *Mademoiselle*, et c'est à peu près tout.

Même s'il est confirmé que les corrections ont été faites par Scarron, comme cela ne laisse aucun doute pour nous, il restera néanmoins intéressant au point de vue linguistique de savoir si elles ont été introduites en 1655, si elles étaient préparées pour une édition

qui devait paraître en 1657, comme il résulterait de l'observation de l'éditeur dans le privilège, ou si, commencées pendant l'année qui précéda sa mort et pendant laquelle il travailla si activement, elles ont été trouvées dans ses papiers.

L'examen bibliographique minutieux, quand on aura sous la main toutes les éditions françaises publiées de 1655 à 1663, lèvera les incertitudes.

Les tableaux ci-annexés permettront de faire directement et facilement ce travail et de reconnaître aussi s'il y a des éditions intermédiaires en partie corrigées, ou avec des cartons.

Nous espérons avoir pu, par notre examen, attacher l'attention sur le problème et provoquer la solution.

Hector De Backer.

LE ROMAN COMIQUE

VARIANTES DU PREMIER LIVRE

	TEXTE *des éditions avec les corrections et les variantes* (*).	TEXTE *de l'édition originale de 1651.*
p. 9, l. 6	étoit une manière de Turban	estoit sans doute un turban
p. 11, l. 12	que son nom de théatre étoit le destin, celui de son vieil camarade, la rancune, et celui de la demoiselle...	qu'il s'appellait destin en son nom de théâtre, son vieil camarade, la Rancune, et la damoiselle...
p. 12, l. 10	permit au charretier de faire manger	dit au charretier qu'il fist manger
p. 13, l. 6	lui répondit-il	. . . . .
p. 15, l. 6	et grossissoit	en grossissant
p. 16, l. 6	les autres rôles de la pièce, et elle s'en allait être	et la pièce s'en alloit est
p. 20, l. 12	dérangea	désarengea
p. 33, l. 6	le marchand	le pauvre marchand
p. 34, l. 4	tout son bien	une grosse somme
p. 34. l. 14	se sentant étouffé... s'éveilla en sursaut	s'éveilla en sursaut, se sentant étouffé
p. 35, l. 1	et tout ce qui étoit dedans	. . . . .
p. 35, l. 2	en hypocrite	. . . . .
p. 38, l. 9	d'obtenir du lieutenant général permission	d'obtenir permission de jouer du lieutenant
p. 39, l. 11	dételés	désatelez
p. 41, l. 14	et sans se défaire. Celui de Destin entre autres	et se déffaire. Entr'autres celuy de destin
p. 43, l. 7	n'ouït	n'entendit
p. 45, l. 6	qu'ils aient vieilli sur le théatre	. . . . .
p. 51, l. 4	et je vous avoue	. . . . .

(*) Nous citons les pages et les lignes d'après l'édition Jannet (Bibl. elzévirienne).

p. 53, l. 10	plusieurs hommes de condition s'assemblaient souvent pour jouer	s'assemblaient pour jouer plusieurs hommes de condition
p. 53, l. 11	qu'il n'avait accoutumé	. . . . .
p. 53, l. 30	de moi	de cette information
p. 54, l. 20	sans impatience	avecque patience
p. 55, l. 1	que sans sortir d'une place il fut un grand quart d'heure	qu'il fut un grand quart d'heure sans sortir d'une place
p. 59, l. 4	Elle lui fit là-dessus plusieurs questions	Elle luy fit plusieurs questions la dessus
p. 61, l. 1	péril	despens
p. 61, l. 33	songeant qu'elle lui avait fait voir beaucoup d'esprit et se souvenant que l'autre n'en avait guère	se ressouvenant qu'elle luy avait fait voir beaucoup d'esprit ce qu'il n'avait pas trouvé dans l'autre
p. 62, l. 5	à celle qui venait de le quitter	à celle-cy
p. 62, l. 10	ne se mit pas beaucoup en peine des	sans faire la moindre réflexion sur les
p. 62, l. 16	qu'il eut avec son invisible	. . . . .
p. 62, l. 20	leur dit	dict à ces hommes
p. 63, l. 7	ne les remercia pas	n'oublia pas de les remercier
p. 63, l. 10	on peut bien pardonner... à un homme surpris	mais à un homme surpris on peut bien
p. 63, l. 20	aussi bien que	avecque
p. 64, l. 10	il est vrai	si ce n'est
p. 64, l. 23	quelques menaces	menaces
p. 65, l. 14	Deux demoiselles masquées et un nain masqué après avoir dressé une superbe toilette le vinrent déshabiller sans savoir de lui s'il avait envie de se coucher.	et puis sans scavoir s'il avait envie de se coucher, deux damoiselles masquées et un nain masqué le vinrent déshabiller après avoir dressé une superbe toilette
p. 65, l. 22	il	Dom Carlos
p. 67, l. 31	une des plus belles actions	la plus belle action

p. 67, l. 32	que plusieurs personnes ont	que l'on a
p. 68, l. 23	bonnes fortunes	bon-heur
p. 70, l. 9	d'un diamant	d'un assez beau diament
p. 70. l. 31	de voir en une dame de si grande condition tant d'excellentes qualités	de voir tant d'excellentes qualités, en une dame de si grande condition
p. 71, l. 19	de celui que j'ai reçu de vous	du vostre
p. 71, l. 21	je crois mériter que	vous me devez plus tot qu'à
p. 72, l. 1	je parle	je vous parle
p. 74, l. 25	elle étoit une des plus considérées personnes du Royaume et Dom Carlos homme de condition	ils estaient des principaux du royaume,
p. 76, l. 5	et s'en saisit brusquement, Ragotin	lequel
p. 77, l. 14	tandis que	Cependant que
p. 78, l. 2	cependant comme un taureau	comme un taureau
p. 83. l. 23	Ragotin ne le traitoit pas	Ragotin, avoit quelque dessein ne le traittoit pas
p. 84. l. 1	mais qu'il avait quelqu'autre dessein	. . . . .
p. 84, l. 10	car d'ordinaire les rimailleurs par de semblables productions de leur esprit mal fait	c'est ordinairement par là que les rimailleurs
p. 89, l. 1	et voulut faire espérer à la Rancune	et luy voulut faire espérer
p 90, l. 14	et Ragotin en fut si hébété	et Ragotin si hébété
p. 91. l. 6	que l'on avait allumé pour chauffer	dont l'on avoit chauffé
p. 93, l. 2	pour des peintures d'actions et de choses tantot ridicules, toutes blamables	. . . . .
p. 93, l. 13	l'hotellerie conduisant	l'hostellière avec
p. 93, l. 15	eux, et par	eux. Par
p. 94. l. 16	au vrai	exactement

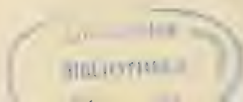
p. 94, l. 28	qu'ils avaient pour elles	. . . . .
p. 95, l. 4	ici	en ce lieu
p. 95, l. 8	s'exprimèrent	représentèrent
p. 95, l. 14	auditeurs, quoiqu'il se cachât le visage de son manteau et que pour cette raison-là, il s'était mis un emplâtre sur le visage à la sortie de Tours, pour se rendre méconnaissable à son ennemi, ne se trouvant pas alors en état de se défendre s'il en étoit attaqué la force à la main	auditeurs, la dernière fois qu'ils avoient joué à Tours, quoyqu'il se cachast le visage de son manteau, et qu'à la sortie de la ville se trouvant peu en estat de s'en défendre, s'il en estoit attaqué la force à la main, il s'estoit mis un emplastre sur le visage.
p. 97, l. 15	voulant	pensant
p. 98, l. 6	très cruellement	. . . . .
p. 100, l. 12	appelant	qu'ils appelèrent
p. 101, l. 8	trop de sincérité	trop de générosité
p. 102, l. 9	d'avoir le premier retenu son haleine en se faisant prendre la mesure d'un habit, afin qu'il y entrât moins d'étoffe.	d'avoir inventé le morceau de chair attaché à une corde qui tient à l'anse du pont quand il a assez bouilli afin qu'il serve plusieurs fois à faire du potage.
p. 103, l. 13	Cette même année que la cherté fût si grande que les gens du village ne se souviennent pas d'en avoir vu une plus grande	. . . .
p. 103, l. 24	et n'avait pas moins d'avarice	quoiqu'elle eust autant d'avarice
p. 106, l. 18	elle étoit leur fille unique	ils n'avoient que cette fille unique
p. 107, l. 30	un honnête homme	un jour, honneste homme

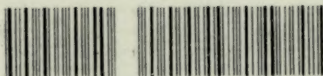
p. 109, l. 20	et je puis dire que pour m'accomoder à son humeur, je n'avois pas besoin de beaucoup de complaisance et n'avois qu'à suivre mon inclination	sans que je fisse rien par complaisance comme j'y estois obligé
p. 111, l. 8	et il m'aima	qui m'aymoit
p. 112, l. 13	pour m'en servir si j'en avois besoin et pour n'être pas à charge à ceux que j'avois l'honneur d'accompagner	pour n'être pas à charge à ceux que j'avais l'honneur d'accompagner et pour m'en servir si j'en avois affaire
p. 113, l. 6	en se séparant de moi le plus d'argent	le plus d'argent
p. 113, l. 13	et de qui je reçus	et j'en receus
p. 113, l. 22	le Luxembourg ou les Tuileries. Les	les Tuileries que les
p. 118, l. 24	car je ne donnai pas assez d'attention à ce qu'elle dit pour pouvoir en parler avec certitude	car je n'en suis pas bien asssuré
p. 119, l. 23	le jardin	la vigne
p. 119, l. 25-27	je fis aussi dessein de repasser encore devant son logis. Le jardin	et pour repasser devant son logis pour la dernière fois. Cette vigne
p. 130, l. 14	qui crioit de sa voix de lutrin, arrête, arrête	qui crioit arreste, de sa voix de lutrin
p. 131, l. 14	si vous me tuez, je vous cite devant Dieu	je vous cite devant Dieu, si vous me tuez
p. 132, l. 4	s'étoient éloignés d'eux autant que leurs chevaux avoient pu courir	s'éloignèrent d'eux autant que leurs chevaux pouvaient courir
p. 139, l. 28	Cependant	Tandis que
p. 142, l. 8	Léonore en particulier et cette belle fille	Sa fille en particulier laquelle

p. 143, l. 9	m'ennuyai	me dépleus
p. 147, l. 6-7	non assurément dit aussitôt la soubrette car il ne m'a encore rien dit	. . . . .
p. 153, l 4	Il redoubla ses efforts, et alors	, et alors
p. 153, l. 20	à coups d'épée	me despecher
p. 154, l. 15	vue dans le cabinet et qui	veue qui
p. 154, l. 17	en sortit alors et vint nous prier parlant bas	sortit du cabinet où elle s'estoit retirée et vient nous prier tout bas
p. 162, l. 16	et m'avoir trouvé plus spirituel que ne l'est d'ordinaire un valet, celui de Verville, qui lui avoit fait voir qu'il n'avoit guère d'esprit, et qu'elle prenoit	le valet de Verville qu'elle prenoit
p. 164, l. 30	elle l'aimoit autant qu'elle en étoit aimée	et elle ne l'aymoit pas moins
p. 166, l. 2	et je ne répondis qu'avec des soumissions et des paroles respectueuses à toutes les choses ombrageantes dont il exerça ma patience	. . . . .
p. 167, l. 1	C'étoit le généreux Saint Far qui se servoit si lachement de l'épée que je lui avais laissée	par le brave Sainct Far
p. 180, l. 10	impossible, parce que l'escalier étoit trop étroit	impossible
p. 188, l. 21	croire une chose	croire au bonheur
p. 191, l. 13	il s'étoit mêlé de	il s'estoit mis à
p. 191, l. 14	par là s'étoit	s'y estoit
p. 193, l. 9	j'entrai à tout hasard dans cette cabane	J'entrai dans cette cabane à tout hasard

p. 197, l. 12	la Rancune chez un chirurgien au	la Rancune au
p. 202, l. 27	ce qui lui arrivoit aussi souvent que de parler de sa bonne maison	qu'il faisoit toujours tomber à propos sa bonne maison
p. 205, l. 9	du dîner où ils devoient jouer la comédie	du disner
p. 205, l. 35	nuisirent beaucoup... car la selle	ce qui nuisit beaucoup... car elle
p. 210. l. 22	pouvoit faire des pièces régulières	avoit fait des comédies
p. 212, l. 15	que quelques-unes de	que celles de
p. 216, l. 2	le voyant déjà tout défait de ce qu'il avoit dit et avouant avec grande confusion qu'il	quand tout déffait de ce que la Rancune avoit dit, il avouait qu'il
p. 220, l. 5-8	lui protestant que le gain qu'il avoit fait de son cœur lui faisait négliger celui d'un procès qu'il avoit à Madrid et même	et puisqu'il avoit gagné son cœur, qu'il ne se soucioit plus de son procez à Madrid, ny de
p. 226, l. 12	et parlant à elle et à son père il s'abstint le plus qu'il put de toutes les sottises	et se garantit fort adroitement en parlant à elle et à son père de toutes les sottises
p. 229, l. 18	la désabuser et accomplir	accomplir
p. 229, l. 21	ne songez plus que vous ne faites en moi et en nos enfants, au moins devriez-vous songer à votre vie	vous souciez peu d'accomplir ce que vous devez à moi et à nos enfants vous devez estre en peine de votre vie
p. 230, l. 2	et de qui il avoit	après en avoir
p. 230, l. 13	venoit pas tant pour le voir que pour	venoit que pour
p. 230, l. 24	ajouta ensuite... les lui remit entre les mains	ajouta... luy donna son paquet et la lettre contrefaite

p. 231, l. 27	d'elle en tâchant	d'elle ou de lui desplaire en taschant
p. 234, l. 14	Par ces billets signés Victoria Protocarrero elle leur enseignait son logis et les prioit de la venir trouver pour une affaire qui leur étoit de grande importance	par lesquels elle les prioit pour une affaire qui leur estoit de grande importance de la venir trouver en son logis qu'elle leur enseignait par les mesmes billets signés Vittoria Protocarrero
p. 240, l. 1	avertit dom Pedro de ne venir	dit à Dom Pedro qu'il avait charge de sa fille de l'advertir de ne venir




a39003 002240652b